

---

## **Recommandations issues du séminaire sur l'appui à la mise en place et le fonctionnement du Réseau de compétences électorales de l'océan Indien (REOI)**

---

1. Le projet Gouvernance, Paix et Stabilité (GPS) de la Commission de l'océan Indien (COI) a organisé un séminaire à Mahé (Seychelles) le 13 et le 14 octobre 2022 avec les Organes de Gestion des Élections (OGE) des États membres de la COI.
2. Ce séminaire s'inscrit dans l'objectif n°2 du projet qui vise « *l'amélioration des compétences des acteurs régionaux dans la mise en œuvre de processus électoraux crédibles, transparents, pacifiques et inclusifs, ainsi qu'en matière d'accompagnement et de suivi professionnel de ces processus* ».
3. Il s'agit à travers cet objectif et les activités qui en découlent, de répondre à la demande répétée des OGE des États membres relative à la mise en place d'un réseau électoral de l'océan Indien pour favoriser les échanges d'expériences et de connaissances et de répondre aux besoins de ses membres en termes d'appuis techniques et de renforcement de capacités.
4. À l'issue des deux jours de travaux entre les Présidents des OGE présents, la Déclaration de Mahé, ci-jointe, pour la création du Réseau électoral de l'océan Indien (REOI), a été signée le 14 octobre par les Présidents et représentants des OGE de l'Union des Comores, la République de Madagascar, la République de Maurice, la République des Seychelles. Le Secrétaire général de la COI est signataire de la Déclaration en tant qu'observateur.
5. , Le REOI a pris les décisions suivantes à titre opérationnel :
  - a) Création d'une conférence de présidents composée des présidents<sup>1</sup> des Organes de Gestion des Élections des États membres de la COI afin de valider, entre autres, le plan d'action<sup>2</sup> du réseau.
  - b) Nomination du Président, à titre transitoire, pendant une période de 6 mois, du Commissaire Electoral de Maurice, en la personne de Monsieur Irfan Abdool Rahman.
  - c) Création d'un secrétariat technique qui sera assuré par le projet GPS pendant la période transitoire.
6. A l'issue cette période transitoire d'une durée de six mois, une Conférence des Présidents du REOI sera organisée afin d'évaluer le fonctionnement du réseau et de mettre en place les bases pour la mise en œuvre du plan d'action et la structure de gouvernance interne.

---

<sup>1</sup> Pour le cas spécifique de l'Union des Comores le Directeur général des élections participera aux réunions mais l'UdC aura une seule voix.

<sup>2</sup> Un projet de plan d'action sera partagé par le projet GPS le 15 novembre 2022 incluant les conclusions des travaux de groupe. Le REOI a jusqu'au 15 décembre 2022 pour valider la proposition du plan d'action. Une fois le plan d'action approuvé, il sera présenté au Comité de Pilotage du projet GPS afin d'assurer la mise en œuvre des activités en 2023.